AAPPMA LA GAULE DU LOING

Société Communale de Pêche des Etangs de D<u>ordives</u> (S.C.P.E.D)

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 10 février 2024 à 9 heures

L'assemblée générale, régulièrement convoquée, s'est réunie en la salle des fêtes de Dordives sous la présidence de Monsieur Jacques BRIHIER, président.

Étaient présents : M. Jacques BRIHIER – M. David LAMBERT – M. Jean-Pierre

ROSE – M. Laurent RIDOU – M. Gilles BRONGNIART

• Jean-Jacques LONGUEPEE – M. Michel DEVILLIERS –

M. Daniel BANNERY - M. Jean BUCHER - M. Patrick ESNAULT - Mme Laura SETTIER - Mme Laura VIONNET-FUASSET - M. Alexis VIGARIO - M. Jean-Hubert FRISON

Secrétaire de séance : M. Jean-Hubert FRISON

• BRIHIER ouvre la séance à 9 heures 20 mn par la société de pêche de

LA GAULE DU LOING:

Il rappelle que La Gaule du Loing gère le Loing, le canal du Loing, le Betz et le Fusain.

Il fait part des informations suivantes :

- Mr MARITAN a démissionné du bureau. Trois nouveaux membres entrent au bureau : Mmes SEHIER Laura, Mme VIONNET FUASSET Laura et M. Jean BANNERY ;
- M. Jean BERTHAUD, maire de Dordives intervient et informe que la commune de Dordives a acquis l'Etang de Quarante et qu'elle envisage de le consacrer aux loisirs ainsi qu'à la pêche, selon des modalités à définir.

Bilan de l'année 2023 :

- saison difficile avec des pertes d'adhérents à l'instar de nombreuses sociétés de pêche.
- Déclin des ventes de cartes interfédérales (69 en moins).
- Vente de cartes journalières en hausse (83 en plus)
- Mr ROSE présente le bilan financier de 2023 qui est approuvé à l'unanimité

Le Betz:

• Les dates d'alevinage en truites sur cette rivière seront à nouveau communiquées, à la demande des pêcheurs.

- Les alevinages 2023 ont représenté environ 3000 truites : les mêmes quantités seront déversées en 2024 en 4 ou 5 alevinages en fonction des conditions météorologiques.
- Le pisciculteur a été changé en dépit d'une hausse des tarifs de 1 € au kilo, avec la possibilité de remises de prix sur les farios en fonction des quantités livrées. Cependant il faudra continuer à aleviner en truites pour les mêmes sommes au risque de perdre la subvention de la fédération départementale.
 - Un nettoyage de la rivière est programmé au 14 février, en fonction de la météo.
- Point sur les travaux au Moulin de Brandard : travaux réalisés en partie par le propriétaire du terrain, avec le concours et sous l'égide de l'EPAGE, de la DDT et de la Fédération Départementale. L'étang existant a été rebouché. Le barrage en béton devait être démoli (en suspens depuis 1950) pour permettre l'écoulement des eaux dans le bras principal du Betz. Le propriétaire du terrain a introduit un référé contre cette démolition et nous sommes dans l'attente de la décision.
- Demande à la commune de Dordives de remettre en état le barrage de la Rivière aux Moines, la vanne n'étant plus opérationnelle. M. BERTHAUD indique que le dossier est à l'étude en mairie de Dordives qui a pris attache avec l'EPAGE pour bénéficier d'aides techniques et financières, compte tenu du coût des opérations.

Le Canal du Loing:

- Le canal du Loing n'ayant pas été asséché en 2023 pour travaux sur le pont canal, un alevinage pour un montant de 1450 € a été réalisé (gardons, brèmes, tanches et sandres)
- Diminution notable des pêcheurs au coup notamment du fait de l'accessibilité et de l'utilisation réduite des berges amplifiées par la véloroute.

Le Loing:

• L'accessibilité aux berges nécessite un nettoyage. Cependant du fait de l'existence de nombreuses parcelles privatives, les interventions sont limitées.

Le Fusain:

• Les fonds provenant de l'association Le Vairon Chateau-landonnais, soit 7500 € destinés à un empoissonnement ont été prélevés par la fédération départementale, qui n'a reversé à la Gaule du Loing que la somme de 500 €, ne permettant plus cette opération.

Bilan financier:

- ROSE présente le bilan 2023 :
- Recette des ventes de cartes 5022 € pour 469 cartes.
- Baisse de 30% soit à raison de 17 € reversés par carte, un manque à gagner de 2350 €
- Actif au 31.12.2022 : 10656 €
- Recettes 2023 : 9688 €
- Dépenses 2023 : 8802 €
- bénéfice net 2023 : 886 €
- soit un actif net de 11542 €

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses:

Quid de l'entretien du Fusain?

Un nettoyage peut être effectué sur les parcelles communales mais il existe de nombreuses parcelles privatives nécessitant l'accord des propriétaires.

Alevinage du canal en carpes :

La population de carpes dans le canal est satisfaisante mais il faudra peut-être envisager un empoissonnement. A voir.

La séance est suspendue à 10 heures 20 mn et reprend à 10 heures 30 mn

Société Communale de Pêche des Etangs de Dordives

- BRIHIER présente le bilan 2023 qui semble satisfaisant malgré une perte minime d'adhérents locaux.
 - La population de sandres est en progression
 - Un intervenant demande plutôt une fermeture totale après alevinage du grand étang pendant un mois ou deux que de la pêche no-kill, les carnassiers ayant plus de chance de survie qu'après avoir été piqués.

Il est précisé qu'il est plus intéressant de maintenir la pêche no-kill en comptant sur le bon sens des pêcheurs. Une fermeture totale pourrait mettre en péril le magasin de chassepêche qui est vital pour le secteur et en même temps une vitrine pour l'association.

- Alevinages 2024 à hauteur de 5798 €, en baisse par manque de poissons de la part du pisciculteur.
- Retour aux tailles légales pour les carnassiers, à savoir 60 cm pour le brochet et 50 cm pour le sandre.

Manifestations:

- l'activité float-tube est en baisse du fait de la difficulté à prendre du poisson malgré une population suffisante. Il est décidé suspendre cette activité pour 2024.
 - marathon de pêche au coup maintenu aux mois de juin et septembre
 - concours communal enfants et adultes repoussé de août à septembre
- participation au forum maintenu. Il est demandé à la section carpe de participer pour faire connaître cette pêche.
 - guerre aux poissons-chats à poursuivre : 600 kg prélevés en 2023
- Section carpe : l'année a été satisfaisante malgré une perte d'adhérents en 2023 compensée par de nouvelles inscriptions en 2024
 - recette de 2530 €, dépenses de 1870 € représentant un bénéfice 653 €
 - le challenge sera renouvelé en avril 2024

Question : y a-t-il des places disponibles en 2024 et les candidats seront-ils avisés.

• VIGARIO précise aux candidats que leurs candidatures ne sont pas les bienvenues. Mme SETTIER précise que les pêches de nuit à la carpe sont soumises à autorisation municipale et préfectorale avec des règles strictes à respecter à peine de retrait des autorisations.

Bilan financier:

• ROSE présente le bilan financier :

recettes : 14852 €
dépenses : 11846 €
bénéfice 3000 €

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

Questions diverses : néant.

La séance est levée à 11 heures 40 mn.

Le Président

Le Secrétaire